

Questions orales

dollars dont il nous a appris que ses collaborateurs au ministère des Finances n'ont effectué l'étude des répercussions sur les taux d'intérêt au Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, tout d'abord, le projet de loi est à l'étude et l'hon. représentante sait qu'il n'est pas de mise de poser des questions au sujet des mesures à l'étude à la Chambre. Je n'hésite pas à lui dire cependant que les raisons pour lesquelles elle prétend que certains projets ne sont pas mis en chantier actuellement sont tout à fait erronées. Certains projets ne sont pas réalisés parce qu'on craint une remontée des taux d'intérêt.

Certains de ces projets sont différés à cause d'une demande insuffisante, soit par exemple dans le secteur minier. D'autres projets sont retardés parce que leurs instigateurs ne sont pas persuadés d'être prêts à les mettre en chantier ou parce que les gouvernements provinciaux intéressés n'ont pas encore décidé qu'il était opportun de les mettre en œuvre, notamment le gazoduc en Colombie-Britannique. Et je pourrais en mentionner d'autres encore.

[Français]

Si l'honorable député a quelques projets précis qu'elle aimerait voir le gouvernement étudier et si elle a quelques cas précis de délais indus qui résulteraient de retards administratifs à signaler, il me fera grand plaisir de les étudier et d'en discuter avec elle. Mais à moins qu'elle ne présente des preuves bien précises, je prétends que ses allégations sont sans fondement.

● (1420)

[Traduction]

L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES ENTREPRISES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances qui sait sûrement que de nombreuses entreprises canadiennes sont toujours à court de capital et que même si elles obtenaient de nouvelles commandes, elles auraient beaucoup de difficulté à embaucher des travailleurs et à agrandir leurs installations. Par conséquent, quel moyen le ministre entend-il prendre pour inciter les particuliers à investir dans ces entreprises? Que va-t-il faire pour favoriser l'injection d'argent neuf dans le secteur des entreprises?

M. Deans: Et la capacité non utilisée?

M. Blenkarn: Par exemple, peut-il abolir l'impôt sur le gain en capital sur les nouveaux investissements?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je suggère à mon honorable collègue de bien vouloir attendre le discours du budget pour savoir quelles mesures je compte prendre. A ce moment-là, il saura se faire une idée

personnelle, savoir si les mesures annoncées seront adéquates pour répondre aux problèmes qui semblent le préoccuper.

[Traduction]

ON DEMANDE DES MESURES FAVORISANT L'INVESTISSEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, nous attendons. Par exemple, le 13 décembre dernier, le ministre a dit ceci:

Nous présenterons aussi un projet de loi relatif à un régime enregistré de placement-actions selon lequel l'imposition des gains en capital sera limitée aux gains réels compte tenu de l'inflation. Le comité Lortie dont j'ai déjà parlé... avait déjà appuyé l'idée d'un tel régime...

Il a ajouté ensuite qu'il songeait à rajuster l'imposition du revenu commercial en fonction de l'inflation. Quand donc le ministre va-t-il donner suite à ces recherches et à ces études? Quand le ministre va-t-il proposer une mesure qui va favoriser et l'investissement et la croissance?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, cela me faciliterait grandement les choses si l'opposition, au lieu de retarder les modifications à la loi de l'impôt, adoptait cette loi pour que nous puissions rembourser 6 milliards aux contribuables canadiens. Ce serait aussi très utile si l'opposition acceptait de voter la loi sur les prêts aux petites entreprises et la loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, deux lois dont ils retardent systématiquement l'adoption. Je crois que ce sont des mesures très importantes qui aideraient à la fois les petites entreprises et le consommateur canadien. J'invite donc mes collègues conservateurs à assumer cette responsabilité et à approuver de toute urgence ces deux mesures législatives qu'attendent les chefs d'entreprise et les consommateurs.

Des voix: Bravo!

LE CONSEIL DONNÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, le président de la Banque mondiale a reconnu que la lutte contre l'inflation dans laquelle s'est engagé le gouvernement a coûté extrêmement cher en emplois perdus. Il a également conseillé au gouvernement, semble-t-il, de ne pas stimuler l'économie. Le ministre voudrait-il nous dire quels conseils le président de la Banque mondiale a donnés au gouvernement et comment celui-ci a réagi?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je puis confirmer m'être entretenu pendant une heure et demie avec le président de la Banque mondiale et ses associés. Je signale au chef du Nouveau parti démocratique que le gouvernement du Canada n'a pas demandé au président de la Banque mondiale de le conseiller sur la politique à suivre et que ce dernier, pour sa part, n'a donné de son plein gré aucun conseil au gouvernement à cet égard.